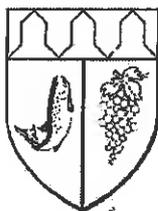


**MAIRIE
DE
VEYRE-MONTON**

PUY-DE-DOME



L'an deux mille seize le vingt cinq novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à vingt heure trente en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances.

Nombre de membres en exercice : 23

Date de convocation : le vendredi 18 novembre 2016

PRESENTS : BEL Serge; CARLET Hélène; CHABRILLAT Pierre; CHAUMEIL Jacqueline; CORRE Yves; CUVILLIER-CLAUDE Nadine; DAUPHIN Jean-Jacques; DUCROS Michel; DOMINGUEZ Hervé; FAFOURNOUX Yves; HILLAIRE Gérard; MACHEFFE Daniel; MATHIEU Albane ; MOLINIER Edwige; MOULIN Chantal; PETEL Gilles; PINEAU Elodie; REVELARD Jacques; TALON Bernadette; VALLESPI Nadine; VEYSSEIRE Gérard; WEISMESCHKIRCH Nelly

REPRESENTES :

ABSENT : PFEIFER Joëlle

A été élue secrétaire de séance : MATHIEU Albane

11/25/11/2016 Révision du zonage assainissement - approbation

Rapporteur : Monsieur VEYSSEIRE, adjoint à l'urbanisme

Vu en commission urbanisme du 16 novembre 2016

Pièces jointes :

- rapport et conclusions du commissaire enquêteur
- plan de zonage tenant compte des observations

Par délibération en date du 26 juin 2015, le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur le projet de délimitation du zonage assainissement et a décidé de sa mise à l'enquête publique. L'enquête publique a eu lieu du 2 septembre au 3 octobre 2016 en mairie

Une observation a été formulée lors de l'enquête publique à savoir la demande d'inclusion des parcelles ZD5, ZA187, ZA193 en zone d'assainissement collectif à créer, actuellement zonées en assainissement individuel. Les travaux nécessaires au raccordement effectif des parcelles concernées relèvent strictement de la compétence du SMVVA (syndicat auquel la compétence assainissement a été transférée depuis le 1^{er} janvier 2014) et des orientations budgétaires décidées par lui.

Il est proposé de tenir compte de cette remarque et de modifier le zonage en conséquence.

Les membres du Conseil en ayant délibéré décident à l'unanimité des suffrages exprimés :

- d'approuver le zonage d'assainissement assainissement tenant compte de l'observation précitée et tel qu'annexé à la présente délibération,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien cette opération et signer toutes pièces s'y rapportant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216304550-20161125-1125112016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2016

Affichage : 29/11/2016

Pour l'autorité Compétente"
par délégation

Fait en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus
Le Maire,

Yves FAFOURNOUX

